



FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA

Cette demande est distribuée gratuitement

Photo	Bureau Consulaire à Algérie	Numéro de la demande
	<p><i>Vous devez remplir une demande pour chaque personne intéressée.</i></p>	Pour usage officiel
I. Information personnelle		
1. Prénom(s): <small>(Comme indiqué sur le passeport ou le document de voyage)</small>		
2. Nom de famille :		3. Nom de famille de naissance :
<small>(Comme indiqué sur le passeport ou le document de voyage)</small>		
4. Sexe : <input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Choisir ne pas spécifier		
5. Date de naissance : / /		6. Age :
<small>JJ MM AAAA</small>		
7. Pays de naissance:		8. Nationalité:
9. Numéro du passeport ou document de voyage :		
a) Pays de délivrance :		b) Date de délivrance :
c) Date d'Expiration : / /		
<small>JJ MM AAAA</small>		
II. Informations complémentaires		
10. Etat civil: <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Marié (e) <input type="radio"/> concubinage		
11. Domicile actuel:		
12. Tél.:		13. Email:
14. Profession:		
15. Nom de la compagnie ou institution :		
16. Lieu de résidence :		17. Avez-vous un permis de séjour légal :
		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
18. Avez-Vous des antécédents pénaux au Mexique ou dans un autre pays : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
19. Si c'est le cas spécifier :		
III. Information et motif du voyage		
20. Date d'entrée au Mexique / /		
<small>JJ MM AAAA</small>		
21. Ville d'arrivée:		
22. Durée du séjour : <input type="radio"/> Mineur jusqu'à 180 jours		
<input type="radio"/> Majeur de 180 jusqu'à 4 ans <input type="radio"/> Définitive		
23. Vous avez visité le Mexique :		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
24. Vous avez été expulsé du Mexique :		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
25. Si c'est affirmatif indiquer la cause :		
26. But du voyage:		
TALON		
Type de visa (marquer avec un X) :		
<input type="radio"/> Visiteur sans permis pour exercer des activités rémunérées		
<input type="radio"/> Visiteur sans permis pour exercer des activités rémunérées (Longue Durée)		
<input type="radio"/> Visiteur avec permis pour exercer des activités rémunérées		
<input type="radio"/> Visiteur pour réaliser des démarches d'adoption		
<input type="radio"/> Résident temporaire étudiant		
<input type="radio"/> Résident temporaire		
<input type="radio"/> Résident permanent		
<input type="radio"/> Diplomatique		
<input type="radio"/> Officielle		
<input type="radio"/> Service		
Type de passeport (marquer avec une X) :		
<input type="radio"/> Ordinaire		
<input type="radio"/> Non Ordinaire		
<input type="radio"/> Laissez-Passer		
Observations		



II. Pour les mineurs

Les parents ou tuteurs légalement désignés doivent remplir un formulaire de demande au nom de leurs enfants mineurs. Les formulaires doivent être signés par les deux parents et par la ou les personnes qui en détiennent la garde ou la tutelle légale. Si une demande de visa est présentée par un seul parent/tuteur, ledit parent doit fournir une lettre d'autorisation notariée démontrant que le parent non accompagnant consent au processus de demande de visa au nom de son/ses enfant(s).

Les mineurs postulants seuls ou accompagnés d'un tiers âgés de plus de 18 ans doivent fournir une lettre de consentement, signée par les deux parents et/ou la ou les personnes qui exercent la garde/tutelle. Il est obligatoire de faire légaliser la lettre de consentement par un notaire ou une entité légalement autorisée à fournir des services dans la juridiction.

III. Documents joints à la demande

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____
- 5) _____

Dans les cas où le demandeur présente des documents altérés, apocryphes ou obtenus frauduleusement, il sera inscrit sur les listes de contrôle de l'immigration et ne pourra plus obtenir un visa d'entrée au Mexique.

Conformément aux lois et réglementations mexicaines en matière d'immigration, un visa mexicain permet à un ressortissant étranger de se présenter à un point d'entrée et/ou à un point de contrôle migratoire et de demander l'entrée au Mexique. La détention/présentation d'un visa ne garantit pas que l'entrée sur le territoire mexicain soit accordée. Les autorités migratoires et sanitaires mexicaines sont la seule autorité qui peut accepter ou refuser l'entrée de tout voyageur au Mexique, qu'il ait déjà obtenu un visa ou qu'il en soit dispensé.

Les informations et les pièces justificatives collectées pendant cette démarche sont considérées comme confidentielles et protégées par la loi fédérale, comme cela est exigé par cette même loi concernant la protection des données personnelles détenues par les individus. De plus amples détails à ce sujet sont disponibles sur <http://sre.gob.mx/avisos-de-privacidad>

Lieu et Date

Lieu:	Date: JJ / MM / AAAA
-------	----------------------

Nom et signature du demandeur	Nom et signature du père/mère/personne qui exerce l'autorité parentale ou la tutelle <small>(Concernant les mineurs ou ceux en situation d'interdit)</small>	Nom et signature du père/mère/personne qui exerce l'autorité parentale ou la tutelle <small>(Concernant les mineurs ou ceux en situation d'interdit)</small>

Reçu par <small>(Nom et signature de la personne en charge de recevoir la demande)</small>	Entretenu par <small>(Nom et signature du fonctionnaire en charge de l'entretien)</small>	Saisit par <small>(Nom et signature de la personne en charge de la saisit)</small>

Autorisé par <small>Le (La) soussigné (e) déclare que les documents joints à ce dossier sont validés selon mon point de vue et, par conséquent, j'autorise la démarche.</small>

Cette demande est distribuée gratuitement